Les Cultivateurs ſont obligés de changer leurs ſemences ; l'avantage qui en réſulte ſeroit vraiſemblablement encore plus grand, ſi l'on en changeoit les eſpeces. Il paroît que toutes les eſpeces de grains & de graines nouvellement tirées ſoit du midi ſoit du nord, quand elles ont réuſſi, ont réuſſi merveilleuſement; c'eſt ſans doute en partie par la raiſon qui fait que le renouvellement des ſemences eſt productif : lorſqu'avec la même analogie au terrein, il y aura, dans les ſemences, une plus grande variété, on pourra donc eſpérer plus de produit.

III.

Succès du café *de chicorée ſauvage.*

Nous annonçâmes, il y a environ deux ans, la fabrique d une ſorte de *café*, fait de racines de chicorée ſauvage, imaginée & tenue à Berlin par un François. Nous avons rendu compte de divers eſſais que l'on en a faits tant en France qu'en Allemagne. En Lorraine, à Marſeille &c, quelques Particuliers ont préféré cette racine au vrai café dont elle n'a pas les inconvéniens. Il s'en eſt établi diverſes Fabriques dans pluſieurs Provinces d'Allemagne. Une des plus conſidérables, c'eſt ſans contredit celle de Brunſwick. Elle a eu tant de ſuccès dans ce Duché, que les Fermiers ont réſervé quelques jours de terre, à proportion de l'étendue de leur tenement, pour y cultiver la chicorée néceſſaire à la fourniture de la Fabrique. On y voit continuellement plus de ſoixante perſonnes occupées à nettoyer les racines de la plante, à les ratiſſer, couper, brûler & moudre. Les Allemands n'ont pas eu beſoin, pour trouver la boiſſon tirée de ces racines, plus agréable & plus ſaine que celle du café, qu'on les leur annonçât comme une production des pays lointains, tranſportée à grands frais dans le leur. Le goût & l'intérêt ont prévalu, dans pluſieurs de leurs Provinces, ſur l'opinion & la mode. D'autres Nations veulent être plus dépendantes des deux Indes. Peut-être ſi, par exemple, le thé ſe naturaliſoit en Angleterre, l'uſage en deviendroit-il bien-tôt auſſi rare qu'il eſt commun ; on l'abandonneroit au Peuple, & le Peuple lui-même l'abandonneroit à la fin.

IV.

Remede pour les Oies.

Un Econome anonyme, ſigné H. G. S. a publié, par le canal des Annonces de Leipſick, N°. 24, l'avis ſuivant.

Les pluies des mois de Juillet & d'Août de l'année derniere occaſionnerent une multiplication prodigieuſe d'inſectes. Ce fléau ne tomba pas ſeulement ſur les productions de la terre, il attaqua les animaux & particuliérent les oies ; il en mourut un grand nombre, ſur-tout vers le tems où on les plume, ſans qu'on ſoupçonnât la cauſe de leur maladie. Un Agriculteur expérimenté viſita les ſiennes avec une attention particuliere, & leur trouva le cou chargé d'une eſpece de petits poux différente de celle qui attaque ordinairement cette volaille. Inſtruit qu'on avoit quelquefois délivré les chevaux de petits inſectes qui les rongent, avec du mercure & de la graiſſe liquide, il tenta de ſauver ſes oies par ce moyen. Il mêla du mercure, de la groſſeur d'un pois, avec de la graiſſe de porc, & il en fit frotter celles qui étoient tourmentées par cette vermine. Il n'y en eut point à qui ce remede ne fût très-favorable ; elles échapperent toutes, & proſpérerent. Les voiſins, témoins de cette cure ſinguliere, eurent recours au même traitement, après avoir inutilement eſſayé de pluſieurs autres, tel que celui de frotter avec de l'huile les oreilles des oies, préſervatif d'ailleurs excellent contre d'autres eſpeces d'inſectes.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 12 Septembre 1772, au Mercredi 16 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 23 à 27 liv. *le ſeptier ; idem* nouveau, de 21, 25 à 28 liv. ; *idem* au Port de la Gréve, de 24 à 28 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 10 l. 10 ſ., 13 à 14 liv. 5 ſ. ; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. 10 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 12 Septembre 1772 au Mercredi 16 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23 l. 10 ſ., 24 l. à 24 l. 10 ſ. *idem* nouvelle, de 21, 22 à 23 liv. 10 ſ.; *idem* au Port de la Gréve, de 20 à 23 liv. *le ſeptier*;

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 19 Septembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Septembre 1772.*

	H	ß	
Or de Portug. à . .	721	5	*marc.*
Du Mexique à . . .	716	5	*marc.*
Du Perou à	708	6	*marc.*
Les guinées à . . .	719	5	*marc.*
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	15	*once.*
Or à 20 karats à . .	83	12	*once.*
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	*marc.*
Piaſtres à	48	18	*marc.*

CHANGES DE PARIS, *du 19 Septembre 1771.*

Amſterdam	55 ½
Londres	31
Hambourg	183 ¾ à 184
Madrid	15 4 6
Cadix	15 2
Livourne	96
Gênes	94
Lyon, *Août.*	⅜ p. % b.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Jeudi* 17.	*Vendredi* 18.	*Samedi* 19.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1277 ½ 75 70 65 (60	1262 ½ . . .	1265 67 ½ 65 .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	162	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	290	290	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771 *& ſix premiers mois* 1772.

Du Merc. 16 Sept. 1772		Du Jeudi 17.		Du Vendredi 18
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*
Radix, ſix dern. mois 1771.	M.	Deſchapelles 6 d. mois 1771.	R.	Lempereur, ſix d. mois 1771.
Boutray, *idem.*	P.	Courmont, ſix p. mois 1772.	A.	Boſcheron, *id.*
Gautier, *idem.*		Nau, *idem.*		Rouillard, *idem.*
Roytier, *idem.*	S.	S. Janvier, *id.*	C.	Penchain, ſix p. mois 1772.
Deſplaces, ſix p. mois 1772.	A.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Samedi 26 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Septembre.*

PENDANT que la Diete s'occupoit de prétentions & de projets, les parties ſeptentrionales du Royaume étoient dépourvues même de *hackebrod*, ou pain haché d'écorce d'arbre, ſubſiſtance à laquelle leurs malheureux Habitans avoient en partie été réduits. Le Roi qui, dans les ſituations les plus critiques, s'eſt toujours plus occupé de ſon Peuple que de lui-même, a envoyé dans le Nord des hommes capables de juger du mal; il eſt parti des ſecours ſuffiſans pour y appliquer le remede. Aujourd'hui la bienfaiſance adoucit les malheurs publics, bientôt la ſage politique les préviendra. Les Loix proſperes ſont les grandes actions des Rois: l'immortel Fondateur de l'Ordre de Vaſa nous promet le rétabliſſement & le regne des Loix les plus favorables à la multiplication des ſubſiſtances. En briſant le joug ariſtocratique, S. M. a annoncé qu'elle romproit bientôt les entraves de l'induſtrie. Le ſol & les hommes ſeront mis en valeur. L'Agriculture n'a fait que de foibles efforts pour ſe relever, parce qu'elle n'étoit pas ſoutenue par de bonnes Loix: depuis Charles XII, les Fabriques de ſoie, de coton, de toileries, de maroquin &c, les rafineries de ſucre, les ſavoneries, les ſalines, les moulins de toute eſpece, tous ces établiſſemens nombreux élevés à grands frais, languiſſent, quoique pluſieurs Manufacturiers gagnent 50, 75, & 100 pour 100 de leurs marchandiſes; mais preſque partout les fonds manquent, la concurrence manque, l'inſtruction manque, parce que le revenu territorial & la bonne adminiſtration ont manqué. Riches en fer, nous avons donc les outils de tous les Arts, ils devroient s'y naturaliſer en quelque ſorte d'eux-mêmes. Placé ſur la Baltique & la Mer occidentale, & entrecoupé de lacs & de fleuves dont la plûpart ſe rendent dans ces mers, ce pays n'a reſſenti de cette ſituation ſi avantageuſe pour le commerce que l'appauvriſſement & un épuiſement d'eſpeces forcé par la balance des importations ſupérieures de pluſieurs tonnes d'or à nos exportations à l'Etranger. Tout eſt en quelque ſorte à faire & à réparer; mais aujourd'hui nous avons un Roi, ce Roi ſçait regner.

ALLEMAGNE.

DE SUHL (*dans le Pays de Henneberg en Saxe*), *le* 28 *Août.*

M. le Docteur Glaſer vient d'inventer une eſpece de vernis qui rend le bois impénétrable à l'action du feu. Son ſecret a été mis à l'épreuve la plus forte & la plus authentique. Trois maiſons conſtruites en bois ont été entourées de matieres embraſées; l'une a été bientôt réduite en cendres, elle n'étoit pas verniſſée; les deux autres ont

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

conſtamment réſiſté à la violence des flammes, par la vertu du vernis dont elles avoient été enduites. (*Nous donnerons inceſſamment de nouveaux détails ſur cette expérience*).

ITALIE.

De Milan, *le* 30 *Août.*

La Junte Economale a ſignifié aux Supérieurs des Communautés Régulieres de cette Ville l'Edit de 1762, renouvellé le 14 Juillet de la préſente année, par lequel il eſt ordonné à toutes perſonnes de ne faire aucun amas de grains, d'introduire dans la Ville telle partie de leurs récoltes &c.

De Genes, *le* 28 *Août.*

Dans le courant de ce mois, les orages ont été aſſez fréquens & aſſez violens dans ces contrées.

On aſſure qu'il s'eſt formé ici une Compagnie pour prendre à ferme les revenus de l'Etat de Parme à trois millions de livres ou 75,000 écus Romains payables tous les trois mois.

De Naples, *le* 2 *Septembre.*

Depuis que le Décret d'abolition des dîmes eccléſiaſtiques s'exécute, à la grande ſatisfaction du Peuple, les Curés fruſtrés de ce produit, refuſent, dit-on, de payer la *quarte* aux Evêques ; & les Evêques, ajoute-t-on, prétendent ne plus payer les penſions impoſées par la Cour de Rome ſur les menſes épiſcopales.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 21 *Août.*

Philadelpie, enrichie d'une bonne récolte de grains, nous a envoyé des convois aſſez conſidérables pour faire beaucoup baiſſer les prix de ces denrées dans cette Place. Il y a des troubles dans le Breſil.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 13 *Septembre.*

On compte que les Emigrans d'Ecoſſe, ſeuls, ont emporté avec eux au moins dix mille livres ſterlings en eſpeces, depuis 1768 : comme il ne s'eſt guères expatrié que des pauvres, il faut que l'Ecoſſe ait perdu un Peuple nombreux.

Les nouvelles d'Antigoa portent que le ſucre y a totalement manqué cette année ; & que les vaiſſeaux qui y abordent ſe trouvent obligés d'aller chercher des cargaiſons dans d'autres Iſles.

Le haut prix des fourrages a fait conſidérablement baiſſer les prix des chevaux.

Un grand nombre de Garçons Bijoutiers ſe trouvent ſans emploi & dans une extrême détreſſe. Il a été renvoyé de l'Inde une grande quantité de bijoux, & il y a très-peu de demande de ces brillantes inutilités ; on a beſoin de pain.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De la Rochelle, *le* 14 *Septembre.*

La Chambre de Commerce de cette Ville a été chargée d'avertir les Négocians qu'il ne ſeroit délivré aucun acquit à caution pour les grains de toute eſpece que l'on voudroit tranſporter d'un Port dans un autre du Royaume, ſans qu'on eût fait part à M. l'Intendant des motifs de l'opération, & obtenu à cet effet une permiſſion particuliere. Ces ordres ſont fondés ſur la facilité que procuroit ci-devant l'acquit à caution de tranſporter ſur les bâtimens des chargemens plus conſidérables que ceux qu'on avoit déclarés, dans la vue d'en conduire l'excédent à l'Etranger ; ſoit en rapportant des procès-verbaux de naufrage, de relâche forcé, ou d'autre eſpece, pour juſtifier la vente des cargaiſons dans d'autres Ports que ceux de leur deſtination.

De Langres, *le* 16 *Septembre.*

La récolte des foins a été médiocre dans nos cantons à cauſe de la ſéchereſſe. La moiſſon du froment & du ſeigle n'a pas été auſſi abondante qu'on l'eſpéroit ; une partie avoit été brûlée par les trop grandes chaleurs. On n'a recueilli que très-peu d'orge & d'avoine, qu'il a fallu, en grande partie arracher.

Nos vignes promettoient l'abondance ;

mais différens cantons, tels que ceux de Monſaujonnois, Muſſy-l'Evêque, & des Riſeys ont été depuis peu fort maltraités de la grêle.

Depuis le mois de Juin dernier, nous attendions une diminution dans les prix des principales denrées; mais bien au contraire le froment augmente depuis une quinzaine de jours, ſans néanmoins que nous ayons à nous plaindre du prix, puiſque le bichet du poids de 50 livres, ne roule que de 4 l. 4 ſ. à 4 l. 10 ſ., & que les différentes qualités de pain, malgré l'augmentation de la taxe du 12, ne valent que depuis 1 ſ. 10 den. juſqu'à 2 ſ. 10 d. la livre de ſeize onces.

De Metz, *le 16 Septembre.*

On remarque que les moiſſons ſe ſont faites généralement par le plus beau tems du monde; mais après qu'elles ont été finies, le tems s'eſt dérangé de tous les côtés, & les orages ont fait du tort aux fruits encore pendans. Le 1 de ce mois, la grêle endommagea dans nos environs les vignes des bans de *Gorze*, *Donnat*, *Novcant*, *Ancy*, *Corny*, *Fey*, *Jouy*, *Augny* &c: elle abima preſque entiérement les bans de *Magny* & de *Peltre*. L'orage s'étendit juſqu'aux environs de S. Avold; une partie donna du côté de Bouzonville, & le tonnerre tua deux chevaux attelés à une charue auprès du Buys.

De Besançon, *le 18 Septembre.*

M. Girod, Médecin des maladies épidémiques du Comté de Bourgogne, particuliérement connu dans la Province par l'inoculation qu'il a pratiquée dans la partie des montagnes avec autant de déſintéreſſement que de ſuccès, a lu le 29 du mois dernier à l'Académie Royale des Sciences de Paris, un Mémoire ſur la maniere de préſerver, par l'inoculation, le Peuple des campagnes des ravages de la petite-vérole naturelle. Ce Mémoire contient des obſervations & des recherches ſur la cauſe des petites-véroles confluentes. L'Académie a nommé trois Commiſſaires pour en faire leur rapport.

Le 24 du mois dernier, la foudre, en gros globe de feu, paſſa ſucceſſivement dans le magaſin à bled, l'hôpital du S. Eſprit & pluſieurs autres bâtimens, d'où, après avoir fait quelques dégâts, ſans bleſſer perſonne, quoiqu'elle eût parcouru une ſalle de cet Hôpital remplie de Nourrices & d'enfans, elle ſe précipita dans la riviere, en traverſant un eſpace d'environ 67 toiſes de 9 pieds de longueur, à dix pas au-deſſous de la grande barque à laver. Sa chûte fit jaillir les eaux à pluſieurs pieds de hauteur, & la barque fut ſoulevée. Auſſi-tôt la ſurface de la riviere fut couverte d'une infinité de poiſſons qui paroiſſoient étourdis & qui flottoient ſur les côtés. On en prit une grande quantité avec des filets & même avec la main. Leur étourdiſſement dura un demi-quart d'heure, enſuite ils diſparurent.

Le 9 de ce mois, il y a eu un nouvel orage, & la foudre a été apperçue par les Soldats de la Garde proche le grand Champ-mars.

De Paris, *le 22 Septembre.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 13 Août 1772, *qui modere les droits d'entrées ſur les Toiles peintes ou imprimées venant de l'Etranger; fait défenſes d'en tenir magaſin ou entrepôt dans les quatre lieues des frontieres; & attribue au ſieur Lieutenant Général de Police à Paris & aux ſieurs Intendans des Provinces, la connoiſſance de toutes les ſaiſies deſdites toiles.* Le Roi a reconnu que les précautions priſes relativement à l'introduction de ces toiles n'avoient point eu leur effet, & qu'il en réſultoit un préjudice pour les Manufactures du Royaume. Les droits impoſés ſur ces marchandiſes ont été un appât pour la contrebande; pour diminuer cet appât, S. M. ordonne que ces toiles, venant de l'Etranger, ne payeront que quatre-vingt-dix livres par quintal brut, pour droit d'entrée, au lieu de cent cinquante livres; leſdites toiles provenant du commerce de la Compagnie des Indes, ſoixante livres par quintal au lieu de quatre-vingt-dix liv. Les toiles de coton blanches étrangeres n'acquitteront que cinquante livres au lieu de ſoixante-quinze. Toutes les ſuſdites toiles n'entreront que par les Bureaux permis ci-devant, & y recevront les plombs preſcrits par les Lettres-Patentes du 28 Octobre 1759 &c.

Six autres *Arrêts* du 17 Juin 1772, qui ordonnent que les deux anciens ſous pour livre prorogés, & les ſix nouveaux ſous pour

livre impoſés par l'Edit de Novembre 1771, ſeront perçus en ſus des droits de tarif &c, dans les villes de Falaiſe, d'Elbeuf, de Louviers, de Beauvais, de Chinon, de Saint-Lo, & verſés dans la caiſſe de l'Adjudicataire des Fermes générales, au profit de S. M. Leſdites Villes formoient oppoſition à la perception des nouveaux droits, ſous prétexte que leurs tarifs, établis pour tenir lieu de la taille, ne devoient être aſſujettis à aucun ſou pour livre, puiſque l'impôt dont ils ſont repréſentatifs n'y ſont nulle part ſujets. Cependant les deux premiers ſous pour livre, ayant été perçus ſans réclamation dans toutes les Villes tarifées du Royaume, ou les Villes oppoſantes ayant été déboutées de leurs prétentions, la création des ſix nouveaux ſous eſt de même nature, elle affecte les mêmes objets, elle doit avoir les mêmes effets. A la vérité la taille n'eſt point ſujette aux ſous pour livre; mais les Habitans deſdites Villes ayant demandé que la leur fût convertie en droits ſur les marchandiſes ou denrées de conſommation, ils s'étoient par-là tacitement ſoumis aux acceſſoires que les beſoins de l'Etat obligeoient d'impoſer ſur cette nature de droit, parce que jouiſſant des avantages attachés à une forme de perception, il eſt naturel qu'ils en ſupportent les charges.

Edit du Roi donné à Verſailles au mois de Mai 1772, regiſtré en la Chambre des Comptes le 11 Août, *portant ſuppreſſion de l'Office de Receveur & Payeur général du Barrage de Paris, & réunion aux Offices de Tréſoriers généraux des Ponts & Chauſſées.*

Edit du Roi donné à Compiegne au mois d'Août 1772, regiſtré en la Chambre des Comptes le 19 Août, *portant réglement pour la comptabilité des Directeurs & du Tréſorier général des Monnoies.*

Edit du Roi donné à Compiegne au mois de Juillet 1772, regiſtré en Parlement le 3 Août, *portant continuation au profit du Clergé, juſques & compris le 1 Juillet 1796, de la ſomme de cinq cens mille livres par an, qui lui avoit été accordée ſur les Fermes générales par Edit de Juillet 1748, juſqu'en 1772, & prorogée juſqu'en 1791 par un autre Edit de Mars 1770.*

L'Iſle de France, la Picardie, la Brie, l'Anjou, la Franche-Comté, les Trois-Evêchés & pluſieurs autres Provinces ont dernièrement eſſuyé divers orages; le tonnerre, le vent & la grêle ont cauſé des dommages en divers cantons.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre de M. Mauffray, Curé de Plétan en Bretagne, à M. Charlemagne, Fermier général à Bobigni près Pantin, & Membre de la Société d'Agriculture de Paris, ſur des défrichemens. De Plétan ce 19 Août 1772.

MONSIEUR,

Vous m'avez paru avoir envie de ſçavoir des nouvelles des principaux défrichemens de cette Province dans le canton que j'y habite; je vais vous en donner le fidele rapport après avoir vu par moi-même.

L'un des plus conſidérables défrichemens de mon voiſinage eſt celui de la lande de *Fanton* ſous la conduite de M. Dumeſny. Il comprend de 4 à 6000 journaux, dont 42 ſeulement ſont enſemencés, partie en ſeigle, froment, orge, bled noir, avoine, pois & feves. Je reprends par partie.

1°. Le froment peut occuper 6 à 8 journaux, vu l'inégalité du terrein. Il n'eſt pas partout de la même beauté, il s'y trouve des lacunes conſidérables qui en diminuent la quantité, & le tout bien apprécié, ne paſſera guères de deux pour un. 2°. Le ſeigle peut occuper à peu près le même terrein: il eſt dans le même genre. 3°. L'orge a environ 4 journaux: elle eſt auſſi fort inégale; cependant je penſe qu'elle rendra un peu plus. 4°. Le bled noir a bien des vuides, mais il a auſſi quelques bonnes parties, & l'on peut dire qu'il eſt beaucoup plus beau que d'autres que j'ai vus ſur la route, quoiqu'en terres labourées de tous tems. 5°. L'avoine a 12 à 14 journaux: elle eſt paſſable en parties. Ce qui attira mon attention, c'eſt deux journaux d'avoine, à côté du jardin, auſſi belle que jamais j'en aie vu. Le reſte en pois & feves, mais c'eſt ce dont on ne dit mot.

Deſorte que tout bien apprécié, le tout peut ſe monter à une petite demi-récolte des années les plus ordinaires. Je ne crois pas que l'année prochaine puiſſe être meil-

leure par le défaut d'engrais. Je n'ai vu aucun fumier qui vaille, & les guérets ne ſont point encore retournés.

Quant aux logemens, on s'eſt établi dans une eſpece de vallée ſur le bord du grand chemin de Moncontour à Loudéac. On a fait beaucoup de bâtimens économiques en forme de rue, qui, de chaque eſpece, ſont tous en grand nombre; mais le plus eſſentiel n'eſt point encore fait, c'eſt une Grange. La ſituation ſeroit avantageuſe à cauſe d'une très-vaſte prairie qu'on pourroit faire dans la vallée au-deſſous; mais d'un côté, M. le Comte de Rieux qui conteſte le terrein, les en empêche; & de l'autre côté du grand chemin la lande appartient à M. de la Mouſſaye l'Indien. Vers Loudéac, entre la maiſon & le défrichement, eſt encore une très-vaſte partie de lande appartenante aux Dames de Launay, deſorte qu'étant bornés de toutes parts, il leur faut aller chercher leurs travaux à un grand demi-quart de lieue de chez eux.

Un autre défrichement eſt celui de *la forêt* à une petite lieue de Moncontour, contenant 2000 journaux de terre. M. le Chevalier de Lauberdiere le conduit. Son terrein eſt infiniment meilleur que celui de Fanton; auſſi a-t il une bien meilleure récolte. Il avoit 40 journaux en froment, ſeigle, avoine & bled noir, qui tous peuvent approcher en quelque choſe des bleds de vos Garçons Laboureurs dans ma Paroiſſe de Plétan. Il eſt très-fâcheux que la ſociété de M. le Chevalier de Laubardiere l'ait abandonné: ſon fonds étoit de plus de 100000 l.: mais ceux qui la compoſoient ont voulu gagner trop tôt; & l'on ne peut pas conduire ainſi des défrichemens qui exigent certaines dépenſes indiſpenſables, les premieres années.

Vous pouvez à préſent juger par vous-même de ce qu'il en eſt. Je vois à M. le Chevalier de Laubardiere, pour l'année prochaine, une bonne eſpérance, parce qu'il a beaucoup de fumier, & ſes labours préparatoires ſont bien faits. Le début de ſa ſociété fut de creuſer un canal inutile de dix pieds de profondeur dans la longueur de preſque une demi-lieue, & dont je ne pus concevoir l'objet, ſi ce n'eſt de contenir des eaux, afin d'arroſer une prairie. Mais on auroit dû faire attention que le deſſous étant une mauvaiſe jale, ne pouvoit retenir l'eau. La ſociété doit avoir cependant dépenſé pour ce ſeul objet près de 12000 francs en pure perte.

Voilà, Monſieur, tout ce que j'ai vu. Vous voyez vous-même que vous êtes encore le maître ici, & vous continuerez encore de l'être, ou les choſes changeront bien, à mon ſens.

Je vous dois la juſtice, Monſieur, que vos Garçons Laboureurs ſont merveille dans ma Paroiſſe, ſervent d'exemple, forment des Eleves, qu'on les imite, qu'on copie leurs charrues, & que chacun à l'envi met ſes friches en culture.

Je ſuis, Monſieur, &c.

I I.

Proſpectus du Journal Hiſtorique & Politique des principaux Evénemens des différentes Cours de l'Europe. A Geneve. Le premier Cahier paroîtra le 10 Octobre prochain.

Le ſpectacle des événemens publics eſt ſans contredit un des plus piquans qu'on puiſſe offrir à la curioſité des Lecteurs. C'eſt l'objet eſſentiel des Gazettes. Mais on ſe plaint tous les jours que l'empreſſement du Public à les accueillir, les a multipliées au point qu'il eſt peu de perſonnes en état de ſe les procurer toutes. Cependant on ſçait qu'il n'en eſt aucune qui ne puiſſe intéreſſer en quelque endroit, & où on ne trouve ſouvent des faits ou des détails qu'on chercheroit en vain dans les autres.

D'après ces réflexions, nous oſons nous flatter que le Public verra avec plaiſir l'établiſſement du Journal Hiſtorique & Politique dont nous lui préſentons le projet. Cet Ouvrage, beaucoup moins diſpendieux qu'aucune (*a*) des Gazettes accréditées, & beaucoup plus étendu, renfermera tout ce que les Papiers publics de l'Europe entiere pourront contenir de faits, d'événemens curieux, & de mémoriaux relatifs à la Politique générale & particuliere.

Mais comme tous les faits appportés dans

(a) *On compte en Europe plus de 200 Gazettes.*

les Gazettes ne ſont pas également importans, on ne détaillera que ceux qui demandent d'être développés avec une certaine étendue, & on ſe bornera à l'égard des autres à une ſimple analyſe : c'eſt l'unique moyen de tout dire ſans ſe rendre faſtidieux. On aura ſoin d'y inſérer en entier les pieces originales qui le mériteront, telles que les traités de paix ou d'alliance, les relations des Généraux, les lettres, les actes authentiques, &c. &c. &c.

On auroit mal ſaiſi cependant l'idée de ce Journal, ſi on ne le regardoit que comme une ſimple compilation, & une copie ſervile de quelques papiers politiques qui l'auront précédé. Il ſera le *Précis*, l'*Extrait*, la *Réduction* de toutes les Gazettes de l'Europe ſans exception. Indépendamment des ſecours qu'elles pourront nous fournir, une correſpondance sûre, & à laquelle différentes cours daignent prendre intérêt (*a*), nous mettra en état de les rectifier ſouvent, d'éclaircir les bruits encore douteux, de ſupprimer ceux que l'événement aura démentis, & de ſuppléer aux omiſſions qui leur ſeront échappées. Enfin cet Ouvrage formera avec le tems une eſpece d'hiſtoire générale, où ſeront détaillés les projets, les démarches de toutes les Puiſſances de l'Europe, les reſſorts nombreux que leur politique aura fait mouvoir, leurs efforts, leurs ſuccès & leurs revers.

Le ſtyle ſera tel que le ſujet le comporte & l'exige, c'eſt-à-dire, ſimple, clair & précis, les événemens ſeront diſtribués par ordre de date, & rangés ſous les titres des Cours, ou des pays qui les auront vu éclorre. Chaque cahier ſera terminé par un article d'annonces, & avis divers, qui comprendra tous les objets d'utilité & de curioſité générale.

On mettra à la tête des premiers Journaux *un Tableau abrégé de l'état politique actuel des différentes Cours de l'Europe*, & on continuera ce Tableau au commencement de chaque année.

Ce Journal ſera compoſé de deux feuilles & demie, ou 60 pages *in*-12, caractere de petit-romain & de petit-texte ; il paroîtra exactement les 10, 20 & 30 de chaque mois; & il coûtera, tant à Paris qu'en Province, 18 livres, franc de port.

On ſouſcrit actuellement à Geneve, chez Chirol ; à Paris, chez Pankoucke, Hôtel de Thou, & chez différens Libraires de l'Europe.

N. B. Il faut avoir l'attention d'affranchir le port des lettres & de l'argent.

(a) *Pluſieurs perſonnes ſont occupées de la traduction des Papiers Anglois, des Gazettes Suédoiſes, Danoiſes, Ruſſes, Flamandes, Allemandes &c.*

III.

Fait intéreſſant pour l'Agriculture.

M. George-Chrétien Kroehne, Conſeiller Conſiſtorial & de la Régence de Schoenbourg, ſema, l'année derniere, près de Zwickau, dans un champ de ſon domaine, deux quartes de bled de printems, meſure de Dreſde. Lorſque le grain fut parvenu à pleine maturité, la pluie ſurvint, il fallut retarder la moiſſon, il tomba quantité de grains des épis, & on les laiſſa ſur le terrein. Le bled ayant été coupé, on prépara ce champ pour des navets dont la graine pouſſa dès le commencement d'Août avec les grains abattus par la pluie. Les puces de terre dévorerent toutes les tiges des navets, mais le bled prit ſi bien qu'il étoit déjà très-fort, avant que l'on ſongeât à faire les ſemailles d'hiver. Cette ſaiſon fut rude & très-variable, ſans toutefois que le grain en ſouffrit : il ſe fortifia beaucoup au printems, & l'été il a acquis une hauteur extraordinaire ; on n'a jamais vu de plus beaux épis. La récolte de ces bleds a été très-abondante ; on en envoye de tous les côtés pour les montrer aux curieux, comme une choſe rare.

Nous avons déjà rapporté un fait ſemblable à celui-là. Il ſemble que ce ſoit un dédommagement & une reſſource que la nature ménage à ceux dont la grêle & autres accidens ont abattu les bleds. Les grains de glanage, livrés en certains pays à des hommes qui n'y ont aucun droit par des gens qui n'y en ont pas davantage, ſeroient donc auſſi en quelque ſorte un nouvel enſemencement. Comme il faut les ſuppoſer rares, le champ qui les reproduiroit, comporteroit encore certains genres de culture ; & par-là même qu'ils ſeroient rares, ils donneroient & de plus forts épis & de plus beaux grains. Il ne faut laiſſer perdre aucun des

avis que la nature nous donne ; les ſciences ne ſont que le réſultat d'un recueil de faits.

IV.

Pompe, lampe, uſtenſiles de nouvelle conſtruction.

Le ſieur Gideon Dare, Potier d'étaim à Londres, à *Cockſpur-Street, près le Pall-Mall*, a imaginé & exécuté une pompe commode pour arroſer les jardins, éteindre le feu, & porter l'eau dans les plus hauts appartemens. Cet inſtrument décharge un muid d'eau dans l'eſpace de ſix minutes à la diſtance de cinquante pieds. Il n'eſt pas ſujet à ſe déranger ; & il eſt ſi facile à employer qu'un enfant peut le faire jouer d'une main, pendant que de l'autre il donne la direction au tuyau. Le volume en eſt très-petit ; on le renferme dans une boîte d'un pied quarré : il ſe tranſporte & ſe place ſans peine partout où l'on veut. Cette pompe paroît donc réunir tous les avantages que l'on peut deſirer dans ces ſortes de machines, la ſolidité, la commodité, & la plus grande facilité pour le tranſport, le placement & le jeu joints à l'abondance du produit. Cependant le prix n'en eſt que d'une guinée ; ainſi il y a peu de gens dans le cas de s'en ſervir, qui ne ſoient en état de s'en procurer. L'Inventeur en exécute auſſi en cuivre ; celles-ci ſe vendent deux guinées.

Le ſieur Dare fait auſſi des lampes de nouvelle conſtruction, très-commodes pour lire, écrire, travailler. Avec une meche, elles jettent plus de lumiere que deux chandelles. Les yeux ſont garantis de l'impreſſion de la flamme, enfin l'huile ne ſçauroit ſe répandre au dehors. L'Auteur conſtruit auſſi des chandeliers dans le même goût. Un avantage de ſa lampe de cabinet, c'eſt d'empêcher la fumée de ſe répandre dans la chambre ; d'ailleurs elle ne l'éclaire qu'autant qu'on le veut, & elle peut ſervir à diſtiller des herbes, des fleurs &c. Les prix de ces machines ſont de *6* & 8 *ſ. ſt.* Enfin le ſieur Dare fabrique, en étaim & autres matieres, ſur une nouvelle méthode, toutes ſortes d'uſtenſiles de cuiſine, pots, chaudieres, plats, ſoupieres, théyeres, chocolatieres, caffetieres &c, qui ne ſe deſſoudent pas, durent autant que tout autre uſtenſile, & ſont auſſi ſains, à ce qu'il aſſure, que l'argent. Les prix de ces divers articles ſont très-modérés.

V.

Obſervation ſur un article de la Gazette.

Une des dernieres Gazettes du Commerce annonce, après des réflexions, que les grains ne valent à Livourne que 19 l.

Il ſeroit bon que l'Auteur informât & pût rendre compte ſi c'eſt 19 liv., eu égard au ſeptier de Paris, ou bien, comme on le craint, d'après le calcul ci-deſſous.

Cent ſacs achetés à Livourne 1900 ℔, ces cent ſacs ne repréſentent que 47 ſeptiers & demi de Paris.

Les 1900 ℔ de Livourne font 316 piaſtres 13 ß 4 ₰ qui, à 96 ß la piaſtre, font livre tournois . 1520 ℔, ce qui revient à 32 ℔ tournois le ſeptier de Paris.

L'obſervation eſt juſte : il y a erreur ou équivoque dans la note qui nous a été envoyée ; & nous demanderons des éclairciſſemens.

VI.

AVIS.

On avertit les perſonnes qui voudront ſe procurer des huiles de M. Sieuve, de s'adreſſer déſormais à M. Raphael, hôtel de Grenoble, rue du Roule.

On ſçait que ce Phyſicien a trouvé le ſecret d'extraire de la chair des olives ſéparée du noyau, une huile ſupérieure à celle qui eſt en uſage. Ceux qui en ont fait venir l'année derniere, ſe ſont empreſſés d'en demander encore. Cette huile revient à peu près au même prix que l'huile fine ordinaire.

Comme M. Sieuve n'en fait tirer, par ſa méthode, que la quantité qu'on lui en demande, il eſt néceſſaire de l'en avertir d'avance. On enverra cette huile ſoit en barils ſoit en bouteilles, tant à Paris que dans les Provinces, aux adreſſes qu'on indiquera à ſon Correſpondant.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 16 Septembre 1772, au Samedi 19 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 24 à 27 l. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* nouveau, de 17, 22 l. 10 ſ. à 28 liv. ; *idem* au Port de la Grêve, de 20 l. 10 ſ. à 28 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 13, 14 à 15 l. ; l'orge, de 8 liv., 9 liv. 10 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 16 Septembre 1772 au Samedi 19 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 23 l. 10 ſ. à 24 l. 10 ſ. *idem* nouvelle, de 21, 22 liv. 10 ſ. à 24 l.; *idem* au Port de la Grêve, 20 liv. *le ſeptier*;

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 23 Septembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de Ville, 6 dern. mois 1771 & 6 p. mois 1772.

Du Sam. 19 Sept. 1772		Du Mardi 22.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*	
Clouet, ſix dern. mois 1771.	Z.	Viellard, ſix d. mois 1771.	P.
Goſſey, ſix prem. mois 1772.	A.	Defrance, *idem.*	R.
Lenoir, *idem.*		Marſollier, ſix p. mois 1772.	A.
Delarue pere, *id.*		Cauchy, *idem.*	
Caron, *idem.*		Defays, *idem.*	C.
Pour le Lundi 21.		*Pour le Lundi 21.*	
Thevenin, ſix d. mois 1771.	M.	Certain, ſix dern. mois 1771.	P.
Delamotte, *idem.*	Z.	Creuzé, *idem.*	
Maſſon, *idem.*		.....	
.....		.....	

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Septembre 1772.*

		H	G	
Or de Portug. à		722		marc.
Du Mexique à		746		
Du Perou à		708		
Les guinées à		719		
Ducats à		97	15	once.
Or fin à 23 k. 31 32.		99	10	
Or à 20 karats à		84		
L'argent à 11 d. 20 g. à		53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à		51	17 6	
Piaſtres à		49		

CHANGES DE PARIS, *du 23 Septembre 1771.*

Amſterdam	55	½	
Londres	31	9	16e.
Hambourg	184		
Madrid	15	4	6
Cadix	15	2	6
Livourne	96		
Gênes	94		
Lyon, *Août.*	⅛ p.	%	b.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Lundi 21.*	*Mardi 22.*	*Mercredi 23.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.		1267 ½ 70	1272 ½
D°. 16es. à 7 cou.			825 30
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct.	FESTE.	290	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 29 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 11 *Septembre.*

LA Ruſſie a fait, cette année, un commerce prodigieux de grains avec l'Etranger; même depuis la récolte, il en ſort tous les jours des convois conſidérables pour les autres Etats du Nord. S. M. I. vient d'en envoyer généreuſement des proviſions dans les Etats du Prince Anhalt-Zerbſt, ſon frere. Le 22 Août, on a commencé a faire la diſtribution gratuite de ces ſecours. Auſſi-tôt les prix des grains ont conſidérablement baiſſé dans le pays. Les eſpérances bien fondées d'une paix très-prochaine ſoutiennent aujourd hui les Peuples qui ne ſont pas encore en état de ſe ſuffire à eux-mêmes.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 15 *Septembre.*

Le vaiſſeau le *Lord North*, de la Compagnie des Indes, nouvellement arrivé de Madraſſ, a rapporté que tous les différends entre les Puiſſances du pays étoient accommodés; qu'on y jouiroit, ſelon toute apparence, d'une paix profonde, s'il peut y avoir paix dans ces contrées; & qu'il y avoit lieu de ſe flatter de voir notre commerce ſe ranimer ſur la côte de Coromandel, ſi la fortune le permet.

On mande de Tamworth, dans le Comté de Warwich, qu'un grand nombre de bras ci-devant employés dans les Fabriques de toiles, ſont actuellement ſans occupations: ces Fabriques ſubiſſent le ſort commun de la plûpart des Manufactures.

On a reconnu aux environs de Cantorbery que les récoltes étoient extrêmement inégales; & que ſi quelques pieces de terre avoient produit une pleine abondance, pluſieurs autres n'avoient preſque rien rendu: ainſi la balance n'eſt pas, à beaucoup près auſſi favorable, qu'on l'avoit cru d'abord.

La Compagnie de Ruſſie ayant repréſenté que les Provinces de cet Empire étoient entiérement délivrées de maladies contagieuſes, le Roi a levé la quarantaine à laquelle avoient été ſoumis, le 18 Juillet dernier, les vaiſſeaux venant d'Archangel, de Péterſbourg, de Narva, de Riga, & autres Ports Ruſſes.

M. Fordyce s'eſt préſenté devant les Commiſſaires de la Banqueroute. On aſſure aujourd'hui que ſes dettes que l'on faiſoit monter à 550,000 liv. ſterl. ne paſſent pas 160,000 liv.

On travaille, dans pluſieurs Provinces, avec autant de ſuccès que d'activité, à creuſer des canaux, & à étendre la navigation intérieure. Les Propriétaires fourniſſent à ces dépenſes avec un zele qui n'étonnera que les Etrangers. En deux heures, les ſouſcriptions pour le canal de Leed dans le Duché d'Yorck, ont monté à 32,000 l. ſt.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Peut-être eſt-il des pays où l'on n'a pas moins ou de patriotiſme ou de lumiere que dans celui-ci, il en eſt peut-être; mais l'eſprit national n'y eſt pas tourné, comme ici, & formé à l'habitude des contributions volontaires; il n'y a point de concert & d'harmonie, parce qu'il n'y a pas de point de réunion, on s'en tient à l'impôt, & le bien ne ſe fait pas même avec le deſir & le moyen de le faire.

Des perſonnes bien inſtruites prétendent qu'il ſort annuellement de ce Royaume pour 50,000 l. ſt. en eſpeces. Si cela étoit, nous n'aurions à la fin que du papier; & ce papier ne repréſenteroit plus que nos fonds de terre & autres obérés.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Limoges, *le* 15 *Septembre.*

Les apparences des récoltes de la Saint Michel ſont aſſez ſatisfaiſantes; les bleds noirs & les châtaignes, productions précieuſes pour cette Province, entretiennent nos eſpérances. Depuis quelque tems les grains ont baiſſé de prix. Les vignes qui n'avoient rien ou preſque rien produit depuis quelques années, promettent de bonnes vendanges.

De Calais, *le* 17 *Septembre.*

Le 5 du courant, après une journée belle & chaude, le ciel ſe couvrit ſubitement entre ſept & huit heures du ſoir. Une pluie légere fut le prélude d'une violente tempête. Pendant vingt minutes, les éclairs ſe ſuccéderent preſque ſans intervalle, le tonnerre ne ceſſa de gronder, l'horiſon fut tout en feu. Enfin au bout d'une heure & demie, l'orage parut prendre ſa direction au nord-eſt du côté de Paris. On avoit eu tout lieu de craindre beaucoup de dommage; cependant il y en eut très-peu. Un Matelot Anglois fut brûlé, à bord d'un vaiſſeau, par la foudre. Les Ports de Dunkerque, de Dieppe &c, furent enveloppés dans cette tempête.

De Nantes, *le* 18 *Septembre.*

On a annoncé dans la Gazette d'Agriculture que les épreuves de la *terre végétative* d'Etaples, n'avoient point été heureuſes à Beauvais: il avoit même été remarqué auparavant, dans un article daté de notre Ville, qu'on n'attendoit pas beaucoup de fruit des eſſais qu'on en faiſoit dans nos environs. Aujourd'hui l'on aſſure qu'une expérience faite dans notre voiſinage lui eſt plus favorable, & que l'Auteur doit produire inceſſamment des certificats ſur l'utilité de cette terre que l'on fabrique auſſi depuis peu, dans cette Province, à la Manufacture de la Moriniere. Il ſe propoſe même, ajoute-t-on, de donner une certaine quantité de cette terre, telle ſans doute qu'elle ſe vend, à la Société d'Agriculture de Paris, en la priant d'en faire faire des épreuves dont il ſera rendu compte au Public.

De Soissons, *le* 18 *Septembre.*

Les nouvelles publiques ont annoncé la *Fête des vaillans & francs Laboureurs* donnée le jour de la S. Louis, pour la ſeptième fois, par M. de la Peiriere, ancien Mouſquetaire, à ceux des Habitans de la Paroiſſe de la Cepede, Duché d'Aiguillon, qui s'étoient diſtingués par leurs travaux & leurs ſuccès. L'on a remarqué qu'en honorant ainſi le plus utile des Arts, M. de la Peiriere jouiſſoit de la ſatisfaction de voir ſa Paroiſſe beaucoup mieux cultivée que toutes celles des environs. Un autre généreux Protecteur de l'Agriculture, a donné dans ce canton un pareil exemple de bienfaiſance & de paternité, pour faire oublier à ſes vaſſaux les fatigues de la moiſſon & les encourager au travail. Le 23 Août, jour de la Fête de la Baronnie de Couvron, M. d'Arras raſſembla les Habitans de cette Paroiſſe & ceux de Monceau, de Chéri & de Sevre, pour diſtribuer, au milieu des feſtins & des jeux, des prix aux Chefs de famille les plus adroits au nombre de 260, & cent lots aux plus favoriſés du ſort. Ces récompenſes conſiſtoient en vêtemens & autres effets utiles. M. de Serpeau, Fermier Général, attendri par le ſpectacle d'une joie pure, voulut en partager l'honneur en procurant aux enfans, trop négligés dans les fêtes publiques, les plaiſirs de leur âge, & en leur donnant des préſens de leur goût. Ils ne ſement point dans une

terre ingrate ; ces hommes bienfaiſans : l'allegreſſe, dans les campagnes, eſt le ſignal de la proſpérité ; & le Seigneur recueille à pleines mains les fruits du bien qu'il fait à ſes Vaſſaux.

DE TOURS, *le 20 Septembre.*

La nuit du 6 au 7, l'ouragan & le tonnerre cauſerent quelque dommage dans cette Ville & dans les campagnes des environs. On a remarqué que le tonnerre qui eſt tombé ſur l'Egliſe de S. Saturnin, avoit filé le long des corps métalliques qu'il avoit rencontrés ; ce qui confirme la théorie des conducteurs pluſieurs fois propoſée pour le diſſiper ſans éclat.

A l'occaſion du peu de ſuccès qu'ont eu, cette année, les vers à ſoie dans cette Province, on a obſervé que la plus grande perte a dû être cauſée par le défaut de choix de la graine. La plûpart de nos Habitans négligent de prendre les meilleurs cocons pour les accouplemens, d'établir la ponte dans des lieux qui ne ſoient ni trop froids ni trop chauds, de tenir la graine dans des vaſes propres & dans une température convenable &c. Avec ſi peu d'intelligence & de ſoin, il n'y auroit que le bon ſuccès qui pût ſurprendre.

D'AMIENS, *le 20 Septembre.*

Il y a eu dans cette Généralité une quantité prodigieuſe d'ergot. M. d'Agay, Intendant de la Province, afin de diſſiper les craintes ſi elles étoient mal fondées, ou le danger s'il y en avoit, a envoyé des épis à la Société d'Agriculture de Paris, pour la conſulter ſur la nature de ce grain, & lui demander des inſtructions. M. de Palerne, Secretaire de la Société, a répondu que ces épis étoient viciés d'ergot ; & qu'il étoit d'une néceſſité indiſpenſable de ſéparer les grains ſains des grains ergotés &c.

DE PARIS, *le 26 Septembre.*

Arrêt du Conſeil d'Etat qui abroge, à compter du 1 Octobre 1772, la diſtinction entre le vin Bourgeois & le vin Marchand entrant dans Paris, & regle une perception uniforme des droits auxquels ils ſont aſſujettis. Du 10 Septembre 1772. Par les Edits de Septembre 1759 & Mars 1760, S. M. avoit ſoumis les vins adreſſés aux Bourgeois aux mêmes droits que les vins adreſſés aux Marchands ; & par Arrêt du Conſeil du 30 Décembre 1771, l'Adjudicataire des Fermes générales avoit été chargé du recouvrement de cette augmentation pour en compter en ſus du prix de ſon bail. Les Marchands ont ceſſé dès-lors d'emprunter l'adreſſe des Bourgeois pour faire entrer leurs vins ; au contraire les vins Bourgeois ont été ſouvent qualifiés vins Marchands, & cette augmentation de droits n'a pas entiérement tourné au profit de S. M. En conſéquence, S. M. a jugé à propos d'ordonner qu'il n'y auroit plus de diſtinction entre les vins, & que les différens droits montant à ſix livres un ſou de principal ſeront perçus uniformément, un quart pour le compte de S. M., & les trois autres quarts au profit de l'Hôtel-de-Ville & des Communautés d'Officiers. Quant au droit de deux ſous neuf deniers en principal par piece de vin, appellé *petit octroi*, deux ſous ſeront au profit de l'Hôtel-de-Ville, & neuf deniers au profit de S. M. Enfin les droits principaux ci-deſſus, & les huit ſous pour livre d'iceux, & les quatre ſous pour livre ci devant établis ſeront perçus par les Préposés de l'Adjudicataire des Fermes.

Lettres Patentes du Roi données à Compiegne le 14 Juillet 1772, regiſtrées en Parlement le 12 Août, qui ordonnent que les Habitans des Paroiſſes aſſujettis au droit de Gros, ſeront tenus de ſouffrir les inventaires & récollemens de leurs vins, cidres & poirés, & de payer les droits de Gros & autres y joints &c.

Déclaration du Roi donnée à Verſailles le 28 Avril 1772, regiſtrée en Parlement le 8 Août, qui proroge pour ſix années, à commencer du 1 Janvier 1773, la perception au profit de l'Hôpital-Général de Paris, de deux ſous ſix deniers par jour ſur chaque carroſſe de remiſe de la Ville & Fauxbourgs de Paris. Ces droits furent accordés à l'Hôpital-Général par le feu Roi ; la perception en eſt faite par les Propriétaires des carroſſes de places, leſquels ſont tenus de payer audit Hôpital dix mille livres par chacun an. Les Loueurs de carroſſes de remiſe ſeront tenus de préſenter au Bureau deſd. Propriétaires leurs carroſſes pour y être marqués au deſſous du marche pied, & de donner leur déclaration & ſoumiſſion à la maniere accoutumée.

Lettres-Patentes du Roi données à Verſailles le 4 Juillet 1772, regiſtrées en Parlement le 22, qui accordent par ſupplément d'échange (de la Principauté de Dombes) *à S. A. Monſeigneur le Comte d'Eu différens domaines dans le Languedoc & autres Provinces* (la Terre de Sommieres, la Baronnie de Montredon, les Seigneuries de la Canourgue & Nogaret, dans le Vicomté de Niſmes; les Terres de Chirac & Greze, domaine de Gévaudan; la Terre de Rives, domaine du Dauphiné; la Signeurie & Juſtice de Tillac & Palaſne, Comté de Pardiac).

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 23 Août 1772, *qui ordonne ..... que les Maréchaux-des-Logis de la Maiſon du Roi, les Gardes de la Porte, ceux de la Prévôté de l'Hôtel &c, ſeront impoſés dans les rôles des Tailles pour raiſon de leurs exploitations &c.*

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Vernis qui rend le bois incombuſtible.

Parmi les découvertes utiles que l'on a faites, en grand nombre, en Allemagne, dans un eſpace de tems aſſez court, celle de M. le Docteur Glaſer, déjà annoncée dans notre Gazette N°. 77, mérite ſans contredit une attention ſinguliere & la reconnoiſſance de l'humanité. Il ne s'agit point ici de grandes promeſſes & d'eſpérances incertaines. M. Glaſer n'a parlé de ſon ſecret, que pour le ſoumettre aux épreuves les plus authentiques & les plus déciſives. Il s'eſt adreſſé à la Société Economique Electorale de Saxe & à celle de Hambourg pour en conſtater le ſuccès par des expériences & des témoignages irrécuſables. Ces Sociétés ſe ſont réunies pour faire conſtruire, à leurs frais, trois petites maiſons de bois en pleine campagne, auprès de Suhl, dans le pays de Henneberg, Baſſe-Saxe, afin que le ſecret de M. le Docteur Glaſer éprouvé en grand pût être jugé ſans appel par le Public. Le 16 Août dernier, ces trois bâtimens couverts à l'extérieur de terre glaiſe, & placés à quatre pieds ſeulement les uns des autres, furent expoſés à l'action d'un feu très-ardent. Au milieu, étoit élevé un grand bucher de bois de quartier, de petits bois & de copeaux bien ſecs. M. Glaſer appliqua ſon vernis au toît & aux poutres ſaillantes de deux de ces maiſons, la troiſième ne fut point verniſſée. En préſence d'une foule innombrable de Spectateurs, le feu fut mis au bucher; des flammes ardentes ſe répandirent de tous côtés en gros volumes, la maiſon non-verniſſée fut conſumée preſqu'à l'inſtant, les deux autres réſiſterent conſtamment au tourbillon des flammes dont elles furent aſſez long-tems enveloppées; le feu, malgré ſon ardeur, ne fit que gliſſer ſur les poutres & les planches enduites de vernis, ſans les endommager en aucune maniere. On compte qu'il paroîtra bientôt une expoſition détaillée de cette épreuve authentique.

Il y a lieu de préſumer que la compoſition de ce vernis n'eſt pas fort chere; ſi le prix en avoit été fort haut, il eſt à croire que, pour épargner la dépenſe, on ſe ſeroit borné à le répandre & à l'éprouver ſur un moindre volume de matiere. Vraiſemblablement auſſi, il ne ſeroit pas néceſſaire de le renouveller ſouvent; puiſqu'il eſt aſſez tenace pour ne pas être diviſé & fondu par le feu. Nous ne pouvons à cet égard donner que des conjectures.

Voilà donc un moyen de préſerver les vaiſſeaux des plus terribles dangers, de prévenir les incendies toujours ſi communs, & peut-être d'oppoſer à la foudre une barriere impénétrable! Si M. le Docteur Glaſer deſire une juſte retribution ou plutôt une récompenſe proportionnée, s'il eſt poſſible, à l'importance du ſervice qu'il rendroit à l'humanité pour publier la compoſition de ſon vernis, eſt-ce que toutes les Puiſſances de l'Europe ne concourront pas à l'envi par des largeſſes honorables pour elles & par des titres honorables pour lui à s'acquitter de ce que le genre humain devroit à ſon Bienfaiteur? Quel emploi plus ſalutaire du revenu public? Quel beſoin plus preſſant que celui de ſauver des hommes & leurs biens?

II.

Moyen de conſerver long tems le houblon.

La maniere ordinaire de conſerver le houblon en Allemagne, eſt de le répandre dans des greniers ou autres lieux deſtinés à

cet uſage ; mais il n'y a guères de végétaux qui ſouffrent des évaporations auſſi promptes & auſſi faciles que celui-ci , parce que ſa force conſiſte en un ſel réſineux très-volatil. L'expérience a prouvé que le houblon jetté de la ſorte dans un grenier & expoſé à l'air , perd , dès la troiſième année , la plus grande partie de ſa qualité , & ne donne qu une biere très-foible. Il y a plus d'un ſiecle que les Anglois & les Suédois achetent beaucoup de houblon à Brunſwick, Carleben & Lentzen près de Perleberg. Chaque année , ils en enlevent pluſieurs milliers de ſcheffels , quand il eſt à bon marché , & le font preſſer dans des ballots où il ſe conſerve aſſez long-tems pour qu'ils ne craignent point de ſe trouver au dépourvu dans les mauvaiſes années. Ce commerce leur a été ſi avantageux qu'en 1745 où le houblon coûtoit de trois à quatre rixdales le ſcheffel , meſure de Dreſde, ils en fournirent l'Allemagne avec les proviſions qu'ils en avoient faites en 1743 où ils ne l'avoient payé que dix à douze gros. En le tenant ainſi preſſé , ils le gardent dix & même vingt ans, ſans qu'il perde beaucoup de ſa force. Il ſe conſervera mieux & plus long-tems encore , avec les précautions ſuivantes.

Prenez telle partie de houblon qu'il vous plaira , pourvu qu'il ſoit mûr , d'un jaune brunâtre , réſineux , à tête forte , longue preſque d'un doigt , & aſſez graſſe pour qu'en la preſſant dans les mains elle y laiſſe une eſpece d'huile : n'y laiſſez aucune feuille verte , aucune côte. Ayez une caiſſe d'environ ſept pieds & demi en tout ſens , longueur , largeur & profondeur , faite de planches épaiſſes de quatre pouces. On a des ſacs de groſſe toile d'emballage , quarrés comme la caiſſe dans laquelle ils doivent être mis & aſſujettis. On remplit ces ſacs de houblon , & on les poſe à meſure dans la caiſſe l'un ſur l'uutre , en les preſſant juſqu'à ne leur laiſſer que l'épaiſſeur d'un doigt. Chaque ſac doit contenir juſqu'à 25 ſcheffels de houblon ; le ſcheffel peſe ſix livres. La caiſſe , ouverte par le haut , doit être placée ſous une groſſe preſſe au moyen de laquelle les ſacs ſont réduits au plus petit volume. Dans cet état le houblon ſe durcit au point qu'il faut le caſſer avec la hache ; il dépoſe au fond de la caiſſe une huile très-épaiſſe. En ſe ſervant de cette méthode , on peut avoir en tout tems , en faiſant ſes proviſions dans les années abondantes , du houblon plein de ſuc , très-délicat & à bon marché. Lorſque l'on veut braſſer, on prend de ce houblon que l'on traite à la façon ordinaire.

III.

Découverte utile pour la conſtruction des voitures , des charrues , & de toutes les machines à roues.

L'objet principal vers lequel la cherté des vivres a tourné l'induſtrie des Anglois, c'eſt l'économie des chevaux & des beſtiaux dans les travaux auxquels on les employe , ſoit pour le voiturage ſoit pour les labours &c. M. Moore s'eſt diſtingué dans ces recherches ; ſes voitures & ſes charrues épargnent beaucoup d'animaux. On vient d'annoncer à Londres une machine nouvelle de ce genre que l'on dit fort ſupérieure à tout ce qu'on a imaginé & exécuté juſqu'à préſent. Cette ſupériorité provient de ce que l'axe ou l'eſſieu & les roues n'éprouvent , dit-on , aucun frottement, ou peut-être aucun frottement pénible dans le roulage ; ſi bien que la machine va beaucoup mieux ſans être graiſſée que ſi elle l'étoit ; ce qui donne à deux chevaux la facilité de la tirer beaucoup plus aiſément que quatre chevaux ne tirent les machines roulantes ordinaires du même poids. L'invention eſt recommandable par la ſimplicité de la conſtruction ; elle eſt telle qu'on peut avec peu de peine & de dépenſe l'adapter aux anciennes machines du même genre. Elle n'a pas encore été miſe ſous les yeux du Public ; mais des perſonnes verſées dans la Méchanique, ont certifié , après l'avoir vue , la vérité du rapport précédent. Le ſecret d'éviter les frottemens ſeroit une découverte des plus importantes. L'Auteur de cette machine dont on ne tardera vraiſemblablement pas à donner une plus ample connoiſſance , eſt M. C. Varlo, Ecuyer près d'Yorck.

IV.

Bêche tranchante & piquante d'Autriche.

Cet inſtrument nouveau & très-peu connu dans l'Autriche même , eſt très-utile pour tous ceux qui travaillent aux étangs , aux

digues, à des foſſés pour entourer les champs, à des canaux pour conduire l'eau dans les prairies, à des ouvrages quelconques dans des lieux couverts de gazon &c. Cette bêche, facile à manier, eſt unie, platte, & faite de bois de hêtre, d'orme, ou autre bois dur. Le manche & la palette doivent être d'une ſeule piece. Les bords en ſont ferrés de fer de bonne trempe, bien tranchant & large de deux pouces & demi. Ce fer eſt attaché au bois avec des clous unis; il monte ſix pouces le long du manche, pour tenir plus fortement au corps de la bêche, & en augmenter la force dans les endroits où elle en a le plus de beſoin pour détacher la terre & la renverſer. Comme elle eſt abſolument plate & large, elle eſt plus propre que la bêche ordinaire étroite & enfoncée vers le milieu, à tracer & à ſuivre des lignes droites, ſans qu'on ait beſoin, comme avec celle-ci, de revenir ſur ſon ouvrage pour l'égaliſer. Outre cela, elle enleve en une ſeule fois autant de terre & plus, qu'une bêche commune n'en enleve en trois fois. On trouve des modeles de cet inſtrument au *Bureau de la Gazette des Arts de Vienne*. Voy. le N°. 16 de cette Feuille.

V.

Réponſe aux Queſtions propoſées ſur la culture des aſperges. De Laon le 5 Septembre 1772.

MESSIEURS,

Voici la Réponſe aux queſtions propoſées dans votre Gazette du 1 Septembre N°. 70, ſur la culture de l'aſperge.

Premiere Queſtion. Pour décider s'il eſt néceſſaire de former des foſſes lorſqu'on fait un plant d'aſperges, il faut connoître la nature du ſol & ſon expoſition.

Si le terrein eſt plat & humide, il faut planter à 2 & 3 pouces au-deſſous du niveau du terrein, parce qu'autrement les aſperges pourriroient pendant l'hiver.

Si la terre eſt élevée ou en pente, & légere, qui eſt l'état le plus favorable & le ſol qui convient le plus à l'aſperge, on doit les enfoncer de ſix pouces.

2^e. Q. Les planches doivent avoir trois pieds & demi de large; il faut obſerver une diſtance de 15 pouces d'une foſſe à l'autre.

3^e. Q. La troiſième queſtion eſt indifférente.

4^e. Q. Il faut laiſſer l'aſperge libre: elle ne s'enfonce pas, elle s'étend ſeulement.

5^e. Q. Dans quelque forme qu on plante, il faut effondrer la terre à un pied, au moins de profondeur; remplir la foſſe ſur toute ſon étendue de fumier court & bien conſommé; le fouler au pied deſorte qu'il ne reſte qu'à un pouce d'épaiſſeur. Enſuite on doit remplir la foſſe de bonne terre légere, telle qu'un ſable noir mêlé de terreau de couche bien conſommé: la quantité doit être d'un tiers ſur deux de terre.

6^e. Q. Les plus groſſes aſperges ſont celles de Flandre. Le plant de Marchiene eſt fort en réputation, mais il produit peu. Pour former un bon plant bien productif, on doit le méler de plant du Laonois & de celui de Flandre: l'aſperge du Laonois n'eſt pas ſi groſſe, mais elle eſt plus agréable au goût & donne beaucoup. Le plant du Laonois eſt de 1 liv. 10 ſ. le cent: il vaudra 2 l. cette année à cauſe de la ſéchereſſe.

7^e. Q. On plante les aſperges depuis le 15 Mars juſqu'au 15 Avril à diſtance de 15 pouces l'une de l'autre & en angle: il faut les recouvrir la premiere année de 3 pouces de la même terre qu'on aura miſe dans la foſſe; la ſeconde année de 4 autres pouces; la 3^e. de cinq, deſorte qu'à cette révolution elles aient un pied de bonne terre qui les recouvre.

8^e. Q. Il faut entretenir le plant bien net d'herbes, lui donner la premiere année de la plantation deux labours bien légers, & faire attention de ne pas toucher le plant: le premier labour en Mai, le ſecond à la fin de Septembre: on doit les charger de terre lorſque les fortes gelées ſont paſſées.

9^e. Q. Tous les cinq ou ſix ans, il faut déchauſſer les aſperges ſur toute l'étendue du terrein & à deux pouces près des racines; enſuite les couvrir de deux pouces de fumier de vache bien conſommé & les recouvrir de la même terre: on peut en ajouter de nouvelle, ſi les foſſes ne ſont pas aſſez élevées & bombées.

10^e. Q. On ne doit couper les aſperges que la quatrième année pendant environ un mois, & ne choiſir que les plus belles; la cinquième & les ſuivantes, on les coupe juſqu'au 20 Juin environ & même tout le

mois, ſuivant que la ſaiſon eſt plus ou moins avancée.

11^e. Q. On peut arroſer le plant la premiere année ſeulement dans le mois de Mai & Juin, s'il a fait trop long-tems ſec, mais il faut leur donner peu d'eau.

12^e. Q. Il eſt inutile de couvrrir les foſſes de fumier pendant l'hiver.

13^e. Q. La réponſe à la derniere queſtion ſe trouve dans le 7^e. article.

Il y a une autre façon économique de procéder pour former un plant d'aſperges: c'eſt de planter à demeure en graines de bonne qualité, ou de choiſir les graines les plus groſſes. On les met tremper vingt-quatre heures. La terre étant bien préparée, comme je l'ai dit précédemment, on fait deux trous à deux pouces de diſtance l'un de l'autre. On place dans chaque trou (avec une cheville de Jardinier un peu ronde par le bout qui doit être enfoncée de trois pouces) une graine de ſemence d'aſperge; & l'on obſerve la diſtance de quinze pouces de même que quand on plante en racines. Lorſque les graines ſont levées, on remarque celle qui eſt la plus vigoureuſe & qui paroit le mieux profiter; on arrache la plus foible. Cette opération doit ſe faire au mois d'Août, lorſque le plant eſt bien marqué. Du reſte on obſerve ce qui eſt dit précédemment pour le plant en racines. Cette méthode eſt très-bonne & peu coûteuſe; mais il eſt prudent, dans l'une & l'autre façons, de ſemer un petit quarré, pour ſe former du plant en cas de beſoin, pour remplacer les vuides qui peuvent ſe rencontrer.

Je deſire, Meſſieurs, avoir rempli les vues da la perſonne qui s'eſt adreſſée à vous pour avoir cette inſtruction. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, Gouge, Lieutenant-Aſſeſſeur-Criminel, Secretaire perpétuel au Bureau d'Agriculture de Laon.

V I.

Nouvelle maniere de couvrir les maiſons.

Le ſieur Charles Rawlinſon, Maçon Anglois, de Loſtwithiel, dans le Comté de Cornouailles, a imaginé une nouvelle maniere de couvrir les maiſons en ardoiſe, ſuivant laquelle le poids des matériaux eſt conſidérablement diminué, & en même tems le toit ne peut être endommagé par les ouragans, la grêle, la gelée, les pluies. S. M. B. a jugé à propos de lui accorder un privilege. Mais comme l'Inventeur ne pourroit, par lui-même, faire jouir aſſez tôt le Public des avantages de ſa découverte, il a le pouvoir de délivrer ou faire délivrer par ſon Agent à Londres, M. John Hand, Imprimeur, dans Oxford-Street, n°. 409, des permiſſions de travailler ſelon ſa méthode, en lui payant un droit de 2 ſous 6 den. pour cent pieds quarrés d'ouvrage. Cette annonce ſeroit inutile pour les Etrangers qui ne vont pas chercher à s'inſtruire chez leurs voiſins, ſans la publication d'un Imprimé dans lequel la méthode du ſieur Rawlinſon eſt expoſée & éclaircie par des planches qni repréſentent de la maniere la plus intelligible les différens travaux à faire par les Couvreurs pour l'exécuter parfaitement,

Cette Brochure, du prix de 2 ſ. 6 d. ſt., ſe trouve chez tous les Libraires de Londres: elle eſt intitulée, *Rawlinſon's Directory for patent ſlating.*

Il y a des Princes jaloux d'enrichir leur Pays des découvertes étrangeres qui hâtent les progrès des Arts utiles; il y a des Particuliers curieux de ſe procurer de nouvelles lumieres ſur les Arts qu'ils exercent ou qu'ils excitent; il y a des Sçavans occupés à décrire les procédés des Arts, à les comparer, & à perfectionner les théories par la combinaiſon des différentes méthodes que l'on ſuit dans des lieux différens: c'eſt pour ces hommes bienfaiſans que nous annonçons les découvertes & les ouvrages de ce genre.

V I I.

Grains et Farines, &c. a Pari

Du Samedi 19 Septembre 1772, au Mercredi 23 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 19 l. 10 ſ. à 24 l. *le ſeptier, idem* nouveau, de 16 l. 10 ſ., 23 à 29 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 25 à 29 l. Le ſeigle, de 13 l. 10 ſ., 14 l. 10 ſ. à 15 l. 10 ſ.; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 19 Septembre 1772 au Mercredi 23 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 24 à 25 l.; *idem* nouvelle, de 20, 21 à 23 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 26 Septembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Septembre 1772.*

		℔	s		
Or de Portug. à . .	722				*marc.*
Du Mexique à . . .	716				
Du Perou à	708				
Les guinées à . . .	719	720			
Ducats à	98	5			*once.*
Or fin à 23 k. . .					
31 32.	99	10	15		
Or à 20 karats à . .	83	10			
L'argent à 11 d. . .					*marc.*
20 g. à	53	10	12	6	
Idem à 11 d. 10 . .					
gr. à	51	17	6		
Piaſtres à	49				

CHANGES DE PARIS, *du 26 Septembre 1771.*

Amſterdam	55	½	
Londres	31	9	16e.
Hambourg	183	¼	
Madrid	15	4 à 3	6
Cadix	15	2	
Livourne	96		
Gênes	94		
Lyon, *Août.*	⅜ p.	0	b.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Jeudi 24.*	*Vendredi 25.*	*Samedi 26.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1275 77 ½	1280 85 87 ½ 85	1285 82 ½
D°. 16es. à 7 cou.			
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct. .			290

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771 & ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 23 Sept. 1772		Du Jeudi 24.		Du Vendredi 25.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix dern. mois 1771.	M.	Deſchapelles 6 d. mois 1771.	Z.	Lempereur, ſix d. mois 1771.	
Boutray, *idem.*	P.	Courmont, ſix p. mois 1772.	A.	Rouillard, *idem.*	
Roytier, *idem.*	T.	Nau, *idem.*		Boſcheron, ſix p. mois 1772.	
Deſplaces, ſix p. mois 1772.	A.	S. Janvier, *id.*	C.	Penchain, *id.*	
Gautier, *idem.*		Delagarde, *idem.*		Patu, *idem.*	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel,

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Samedi 3 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Septembre.*

LA révolution qui vient de s'opérer dans le Royaume ſera certainement l'époque de la proſpérité. S. M. encourage les Arts, mais en Prince qui ſçait que tout ſuit le ſort de l'Agriculture. Déjà des Agronomes expérimentés ſont envoyés dans les différentes Provinces du Royaume pour examiner la nature des terres incultes, & projetter de grandes entrepriſes trop ſouvent faites à l'aveugle. Où regne la ſageſſe, l'inſtruction marche avant tout. Un Prince aimé eſt maître des eſprits comme des cœurs; le goût de S. M. pour l'Agriculture va bientôt ſe répandre avec l'enſeignement. La partie des ſubſiſtances fixe particuliérement ſon attention; ſes ſoins à cet égard ſe portent en premier lieu ſur les pauvres Provinces riches en mines, dont les Habitans meurent de faim ſur des monceaux d'or & d'argent.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 14 Septembre.*

Alger, Maroc & Conſtantinople ont donné ici des comiſſions de munitions militaires pour environ ſept millions de livres tournois.

DE VIENNE, *le 14 Septembre.*

Il vient de paroître une Ordonnance Impériale & Royale, portant ſuppreſſion de différentes eſpeces d'argent & de cuivre de bas alloi, auxquelles il en eſt ſubſtitué de nouvelles. L'argent courant aura déſormais la même valeur tant dans les Provinces Héréditaires qu'en Hongrie & en Bohême; ce qui ſera très-avantageux à leur commerce reſpectif.

DE LEIPSICK, *le 16 Septembre.*

Il a été créé par un nouvel Edit, pour 15 cens mille riſdales en billets de banque, au nombre de 783,550 de valeurs différentes, pour avoir cours dans le pays comme argent comptant, à compter du 1 Octobre, tant dans le commerce que dans les Douanes &c. L'Etat les rembourſera peu à peu, ſelon les circonſtances. La direction de cette Banque eſt confiée à huit perſonnes des plus conſidérables de l'Eat. Il y a à Dreſde un Bureau général muni d'un capital ſuffiſant d'argent pour l'échange des billets, moyennant neuf pfennings de perte par écu, ce qui fait 3 $\frac{1}{8}$ pour 100. On punira comme faux Monnoyeurs les Contrefacteurs de ce papier.

ITALIE.

DE PARME, *le 4 Septembre.*

Les Finances viennent d'être affermées à M. Galantini Bergamaſque & Compagnie

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pour la ſomme de huit millions cinq cens mille livres de notre monnoie, ſous la charge qu'il ſera payé trois millions de livres par anticipation.

DE LIVOURNE, *le* 8 *Septembre.*

Les grains étoient montés ici à un prix aſſez haut : mais chez un Peuple enrichi par ce commerce même, & raſſuré par ſon activité, la cherté ne ſembloit point faire de ſenſation, quoique plus forte qu'elle n'a été dans beaucoup d'endroits où elle a excité les plaintes les plus ameres & les plus vives alarmes. A cette époque l'exportation s'eſt arrêtée d'elle-même, & l'importation reprend avec vigueur. Il a été déjà dit qu'il étoit arrivé pluſieurs bâtimens chargés de grains ; il vient d'arriver de Hollande des lettres d'avis qui annoncent le départ prochain de pluſieurs navires dont les cargaiſons montent à cinquante mille ſacs. On eſpere en tirer de Sicile où nous apprenons que la liberté de l'exportation ſera inceſſamment rétablie. Les nouvelles de la Montagne ſont très-favorables, puiſqu'elles promettent une abondante récolte de châtaignes. Nos Négocians habitués au commerce des grains, les Etrangers liés avec cette Place par les mêmes relations, aſſurés les uns les autres de toute la faveur poſſible, concourent à l'envi à couper bientôt cours à la cherté & à rappeller l'abondance.

(*Cet article ſert à expliquer & à corriger, d'après les remarques critiques inſerées dans notre avant-derniere Gazette, le dernier que nous avons publié de Livourne où il faut lire,* le froment vaut 19 livres le ſac, *& non* le froment ne vaut que 19 livres).

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 19 *Septembre.*

Nous apprenons que les Iſlandois ont fait une excellente pêche de morue, de merluche &c ; & que les Hollandois ont ſur la côte entre deux & trois cens bâtimens pour celle du hareng, laquelle n'a pas moins de ſuccès.

A force d'induſtrie & de conſtance, un Gentilhomme qui eſt à Canton, eſt parvenu à ſe procurer du *riz de montagne* (a) de la Cochinchine, tant deſiré, en quantité ſuffiſante pour en faire des eſſais. Ce grain a été apporté par le vaiſſeau la *Tamiſe* à un de ſes amis qui l'a diſtribué à différentes perſonnes pour le cultiver dans nos Colonies méridionales de l'Amérique. Un préſent plus précieux encore du même Voyageur, c'eſt de la graine de *croton ſebiferum* de Linnœus, ou *arbre à ſuif* de la Chine, parfaitement conſervée. Cet arbre produit une ſubſtance qui tient le milieu entre le ſuif & la cire ; il pourroit être d'un grand ſecours dans les mêmes Colonies. Mais ne le ſeroit-il pas auſſi en Europe ? Sçait-on s'il n'y réuſſiroit pas ? Ne verra-t-on jamais que les Colonies ou que leur ſol pour adopter les productions étrangeres ?

Le *Lord Holland*, Capit. Nairn, vient d'arriver du Bengale & de Madraſſ.

Il eſt certain que la récolte du houblon eſt abondante cette année ; & qu'il eſt ſupérieur en qualité à celui de l'année derniere. Il en eſt derniérement arrivé une quantité ſi grande que le prix en eſt tombé de huit à quatre livres : l'on en attend encore des Pays de Kent, Suſſex, Worceſter, Hereford &c. Si une telle abondance n'entretient pas le bon marché, il faut que quelque vice funeſte entraîne un horrible déſordre dans le commerce des denrées.

Nous avons reçu l'état ſuivant des récoltes de divers cantons. Dans l'Hertfordshire, abondance de froment ; l'orge & l'avoine paſſablement belles. A Cambridge, de même. Dans l'Iſle d'Ely, la plus pleine récolte de froment & d'avoine. Pareilles moiſſons dans l'Huntingdonshire. Dans les parties baſſes d'Ely, un tiers de grains de plus que dans les dernieres années. Même abondance ſur-tout en avoine & en orge, au Pays de Lincoln ; les nouvelles clôtures d'une grande beauté. A Holdernels, récolte auſſi bonne dans les lieux ordinairement inondés & peu productifs que ſur les hauteurs ; grande quantité de toute ſorte de grains : par les nouvelles clôtures de ce pays ainſi que d'une partie de l'Yorck, un tiers de

(a) *Ce riz de montagne eſt vraiſemblablement du riz ſec & peut-être de l'eſpece de celui dont nous avons ci-devant parlé dans notre Gazette & notre Journal.*